

Jour du collectif : **VENDREDI de 19h45 à 22h**

SPECIALITE (optionnel) :

NOM : PRENOM :

NE(E) le :/...../..... LIEU DE NAISSANCE :

Ancien Adhérent : Oui Non

SEXE : F M

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE.....

Profession :

N° de Portable :

e-mail :

Personne et N° à contacter en cas d'urgence :

Souhaiteriez-vous faire du bénévolat au sein de notre association ? : Oui Non

DROIT A L'IMAGE

vous souhaitez vous ne souhaitez pas
que votre image puisse être utilisée dans la médiatisation de nos activités

DOSSIER MEDICAL

Certificat Médical OBLIGATOIRE pour les Spécialités et la Section Trapèze et les Adultes

VACCINATION TETANOS : Date vaccin : Date rappel :

ALLERGIES MEDICAMENTEUSES OU AUTRES (asthme, épilepsie, diabète, etc.)
.....

AUTRES PATHOLOGIE : (TROUBLES DU COMPORTEMENTS, TROUBLE DU LANGAGE..ETC..)
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : (intervention(s) chirurgicale(s), accident(s), fracture(s), trauma, lésion(s) musculaire(s) :
.....

RECOMMANDATION(S) UTILE(S) (port de lunettes, lentilles, appareils : acoustique, dentaire, prothèse, etc) :
.....

➤ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de cirque PITRERIES.
Pour servir et valoir ce que de droit,

Le

Signature



FICHE DESCRIPTIVE DES DISCIPLINES ABORDEES à l'attention des médecins à adapter selon les disciplines enseignées

« Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de l'intégrité physique et affective des participants en prenant en compte les particularités et potentiels de chacun. »

Les différentes disciplines abordées sont :

Disciplines	Techniques	Actions	Mise En Jeu Biomécanique (Dominante)	Qualités Développées
AERIEN	Trapèze fixe ou ballant, mât, tissu, sangles....	Se suspendre, se tracter, se renverser	Toutes les articulations et en particulier les ceintures scapulaire et pelvienne	Agilité, souplesse, repérage dans l'espace, tonicité, gainage
JONGLERIE	Balles, anneaux, massues, diabolos	Lancer des objets, les rattraper	Poignets, coudes, épaules, cervicales.	Coordination, dé latéralisation
EQUILIBRE SUR OBJETS	Fil, boule, monocycle, rolla-bolla, échasses	Marcher sur fil, rouler en monocycle, tenir son équilibre	Muscles équilibreurs, muscles spinaux Membres inférieurs, chevilles	Sens de l'équilibre, proprioception
ACROBATIE	Acrobatie au sol mini-trampoline, pyramides, portés	Rouler, tourner, sauter. Appui renversé. Porter ou être porté	Toutes les articulations	Agilité, souplesse, repérage dans l'espace, tonicité, gainage

La somme de ces techniques développe le système cardio-vasculaire.

ATTENTION : dans le cadre de la modification du cahier des charges de l'agrément, décision prise en assemblée générale le 23 octobre 2014, la production d'un certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique des arts du cirque, ne figure plus comme élément exigible pour l'obtention ou le maintien de l'agrément qualité pratique amateur.

Toutefois, il reste possible à chaque école de cirque de l'exiger ; cette exigence ne s'appuie sur aucun texte légal ou réglementaire.

TARIF COTISATION ANNUELLE DE L'ACTIVITE

COURS VENDREDI	365 EUROS	SECTION TRAPEZE	375 EUROS
COURS VENDREDI + 1 SPECIALITE	490 EUROS	COURS VENDREDI + SECTION TRAPEZE	520 EUROS

SPECIALITES : Jongle Massues, Roue Allemande, Jongle divers, Monocycle, Fil, Flexibilité, Contorsion, Mât chinois, Equilibre/Acrobatie, Main à Main



PAR ESPECES / CHEQUES / CHEQUES VACANCES / CHEQUES SPORTIFS
 LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

MOIS	MONTANT	N° DE CHEQUE OU ESPECES	RESERVE A PITRERIES	
			ENCAISSE-LE	RECEPISSE N° OU REÇU N°
FRAIS ASSOCIATIF + LICENCE PAR ADHERENT	30 Euros			
<input type="checkbox"/> 10 octobre				
<input type="checkbox"/> 10 novembre				
<input type="checkbox"/> 10 décembre				
<input type="checkbox"/> 10 janvier				
<input type="checkbox"/> 10 février				
<input type="checkbox"/> 10 avril				
<input type="checkbox"/> 10 mai				
<input type="checkbox"/> 10 juin				
<input type="checkbox"/> 10 juillet				
<input type="checkbox"/> 10 août				

COSTUMES (Règlement dès l'inscription)

<input type="checkbox"/> 10 Mars	35,00 euros		
----------------------------------	-------------	--	--

Si plusieurs spécialités, paiement de 1 costume par spécialité
(sauf pour les spécialités Equilibre et Acrobatie et flexibilité pas de numéros en spectacle donc pas de costume)

Costume pour la Section TRAPEZE, Contorsion, Mât chinois (Règlement dès l'inscription) :

<input type="checkbox"/> 10 Mars	45,00 euros		
----------------------------------	-------------	--	--

Règlement Intérieur de Solliès-Pont - Saison 2018-2019



1. ADHESION

L'adhésion à l'association doit être souscrite au début de l'année sportive. Elle est renouvelable tous les ans, dès le début de la saison. Le montant de l'adhésion est fixé annuellement par le conseil d'administration. L'adhésion n'est pas remboursable. **Elle est de 30 euros par Adhérent et comprend la licence FFEC.**

2. COTISATION et COURS D'ESSAI

Chaque futur adhérent a la possibilité de faire **un COURS D'ESSAI**

L'ADHERENT NE POURRA COMMENCER LES COURS QUE SI SON DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPLET.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION

La fiche de renseignements dûment remplie

1 photo d'identité (*A coller sur la fiche de renseignement*),

Le dossier médical dûment rempli et signé

Le tableau de paiement dûment rempli

Certificat Médical OBLIGATOIRE pour les SPECIALITES, la Section TRAPEZE et les ADULTES

LE PAIEMENT DE LA COTISATION VAUT ENGAGEMENT POUR LA DUREE DE L'ANNEE SPORTIVE ET NE SERA PAS REMBOURSEE.

La cotisation sera versée à L'INSCRIPTION en un seul paiement (chèques, espèces, chèques-vacances et sportif).

- ♦ **En espèces** : Un reçu vous sera fourni attestant le règlement.
- ♦ **Par chèque** : possibilité d'étalement de paiement comme suit :
 - en 1 seule fois (date d'encaissement : 10/10)
 - 2 ou 10 chèques pour une inscription à remettre le jour de l'inscription (date d'encaissement : du 10/10 au 10/08)

Cotisation pour 1 adhérent	Possibilité de payer en 10 fois
Cours Vendredi	1 Règlement total de 365 €
Spécialité Trapèze	1 Règlement total de 375 €
Cours Vendredi + 1 spécialité	1 Règlement total de 490 €
Cours Vendredi + Section trapèze	1 Règlement total de 520 €

SPECIALITES : Jongle Massues, Roue Allemande, Jongle divers, Monocycle, Fil, Flexibilité, Contorsion, Mât chinois, Equilibre/Acrobatie, Main à Main

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

Un tarif dégressif sera appliqué sur le total des cotisations pour plusieurs membres d'une même fratrie voir condition sur le tableau de paiement.

3. MATERIEL

Le matériel appartient à l'Ecole de Cirque. Il est mis à la disposition de chaque adhérent. Il faut donc en prendre soin et le ranger à la fin de chaque cours.

A chaque cours :

UNE TENUE est OBLIGATOIRE : Shorty ou leggings noir et chaussons à semelle souple

4. ORGANISATION DES COURS

Les horaires des cours sont à respecter, **il faut donc arriver CINQ MINUTES au moins avant le début du cours.**

Un tableau d'affichage est mis à votre disposition pour les cours. Un cours peut être annulé pour diverses raisons indépendantes de notre volonté.

De façon générale, toute personne étrangère au cours n'est pas autorisée à rester dans la salle, à l'exception des membres du bureau.

Chaque adhérent assistera uniquement aux cours pour lesquels il aura payé la cotisation.

Certains cours pourront être annulés en raison de l'emploi du temps professionnel des animateurs (trices). Régulièrement, des informations concernant le fonctionnement de l'école seront affichées sur un tableau à l'entrée des vestiaires, n'oubliez pas de les consulter.

Aucun cours ne sera donné les jours fériés et durant toutes les vacances scolaires mais par contre des stages payants vous seront proposés.

5. COSTUMES POUR SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Une « fiche de costume » sera remise en décembre. Le tarif du costume s'élève à **35 euros** et de **45 euros** pour la section Trapèze, contorsion et Mât chinois. De ce fait, il faudra joindre un chèque à l'ordre de Pitretries dès l'inscription. Celui-ci ne sera encaissé que le 10 mars. Vous garderez le costume du spectacle après la représentation.

Dans le cas de non paiement, vous ne participerez pas au spectacle de fin d'année.

Après la date butoir de remise de la fiche costume, si l'adhérent ne fait pas le spectacle quelques soient les raisons, le paiement de la fiche costume ne sera pas remboursé car les costumes sont déjà en cours de préparation par nos couturières, mais votre costume vous sera remis.

Entrée spectacle fin d'année : les parents dont les enfants participent à plusieurs spectacles devront acheter leurs places pour CHAQUE représentation. Ceci concerne également les frères et soeurs adhérents à l'école de cirque.

6. RESPONSABILITE DE L'ASSOCIATION ET DE L'ADHERENT

L'association est responsable civilement des actions qu'elle met en place. Elle s'engage à recourir à toutes les assurances nécessaires pour protéger ses adhérents dans l'exercice de leur activité.

Les parents d'adhérents mineurs, doivent confier leur(s) enfant(s) à l'animateur à l'heure prévue. Ils devront donc accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la salle d'activité. Les parents d'adhérents mineurs sont tenus de s'assurer de la présence des animateurs avant de laisser leur enfant. De même, les parents doivent récupérer leurs enfants à l'heure prévue de la fin de l'activité. Les locaux des activités ne peuvent servir de garderie. L'école de cirque ne pourrait être tenue responsable en cas d'accident survenant à un enfant hors des salles prévues pour l'activité, en dehors des créneaux horaires prévus, ou en cas d'absence de l'animateur.

7. CONCLUSION

Les animateurs (trices) et les membres du bureau veilleront à ce que le règlement soit respecté. En cas de litige ou de problème grave, les membres du bureau statueront sur chaque cas et prendront les sanctions nécessaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Ecole de Cirque.

**La Participation à l'activité de l'école de cirque implique
l'acceptation de ce règlement.**

DEBUT DES COURS : le Lundi 17 septembre 2018

Tel : 04.94.33.84.72 **e-mail :** ecoledecirquepitretries@orange.fr

Adresse : Zac de la Poulasse 3 – 2 rue de Strasbourg – 83210 SOLLIES-PONT

Site Web : <http://www.ecole-de-cirque-pitretries.fr>

Facebook : www.facebook.com/pitretries.var/

Agrément Qualité FFEC N° 83178 - Agrément de la D.D.J.S. : 83-JEP-04

